observatoire des études & carrières



Synthèse

Les chiffres clés 2024

Rapport 2024 de l'Observatoire des études et carrières sur les chiffres clés du Conservatoire national des arts et métiers

Le Conservatoire national des arts et métiers (Le Cnam) est un établissement public de l'État à caractère scientifique, culturel et professionnel placé sous la tutelle du ministre chargé de l'enseignement supérieur. Il constitue un grand établissement dont la mission est d'assurer la **formation professionnelle supérieure tout au long de la vie** des personnes engagées dans la vie active. En 2023-2024, cette activité représente 71 % des inscrits du Cnam. Les 29 % restants sont des apprentis (**15 250 apprenants**) et quelques étudiants.

En 2023-2024, le Cnam a déployé au niveau national une offre de formation de plus de 9 125 modules d'enseignement en présentiel, de près de 1 400 ouverts à distance et de près de 900 en modalité hybride¹. Cela représente **près de 300 000 inscriptions** et **près de 12 millions d'heures stagiaires**. Il a accueilli **49 700 auditeurs** dont 47 % de femmes.

Le réseau du Cnam s'étend également à l'international à travers ses cinq centres en Chine, Côte d'Ivoire, Liban, Madagascar et Maroc et de ses quinze partenariats double-diplômes et de ses vingt-deux antennes du Cnam-INTEC en Afrique. Le nombre d'auditeurs inscrits administrativement à l'étranger est de 4 300 en 2023-2024.

Des actifs avec un bagage initial équivalent au moins au Bac +2

Les auditeurs du Cnam ont en moyenne 31,2 ans en 2023-2024. Le public du Cnam a tendance à rajeunir avec la progression des formations en alternance. 15 250 auditeurs sont inscrits dans cette voie en 2023-2024², contre 14 400 l'année précédente, soit une progression de 5,8 %.

Tous âges confondus, les hommes sont surreprésentés par rapport aux femmes : le rapport de masculinité est de 115 hommes pour 100 femmes en 2023-2024. Le rapport de masculinité est plus fort pour les formations en alternance d'ingénieurs, on dénombre ainsi 129 hommes pour 100 femmes.

Depuis plusieurs années, la part des auditeurs possédant un diplôme de niveau BAC+2 lors de leur première inscription au Conservatoire se stabilise autour de 35-36 % (35 % en 2023-2024).

En 2023-2024, au moment de leur inscription au Cnam, trois auditeurs sur quatre sont des actifs (76 %), en emploi (65 % contre 60 % en 2020-2021) ou à la recherche d'un emploi (11 % contre 18 % en 2020-2021). Les professions intermédiaires forment le statut le plus représenté parmi les auditeurs depuis plusieurs années ; autour de 62-64 % pour des actifs en emploi (62 % en 2023-2024).

La formation à distance ou en hybride : une force du Cnam

En 2023-2024, elle représente **54** % des inscriptions parmi l'offre déployée au niveau national sur la modalité pédagogique FOAD ou hybride ce qui représente **26 900 inscriptions** sur les 9 125 modules d'enseignement proposés quelle que soit la modalité de formation.

Cette offre de formation à distance est complétée par **11 MOOC** qui ont recueilli 111 110 inscriptions la même année universitaire.

¹ Il s'agit d'enseignements dispensés en partie en présentiel et partie en à distance, planifiée ou non.

² Une grande majorité est en alternance par la voie de l'apprentissage.

La valorisation des parcours toujours importante

Le Cnam valorise les acquis des parcours académiques et d'expérience :

- ✓ La validation d'études supérieures (VES), dispositif qui permet d'obtenir la reconnaissance des études suivies en France ou à l'étranger, dans un établissement ou un organisme de formation public ou privé, qu'elles qu'en aient été les modalités et la durée, a concerné en 2024 :
 - o 1891 candidats;
 - o 2 000 notifications de décision;
- ✓ la validation des acquis professionnels et personnels (VAPP), dispositif d'accès à une formation sans le diplôme académique prérequis, a concerné en 2024 :
 - o 448 candidats;
 - o 496 notifications de décision dont *341 accès direct ou avec dispense de certaines unités d'enseignement et 86 accès sous réserve de validation d'unité(s) d'enseignement*;
- ✓ la validation des acquis de l'expérience (VAE), dispositif de délivrance de tout ou partie d'un diplôme, a concerné en 2024 :
 - o 291 candidats;
 - o 321 notifications de décision dont *162 délivrances de diplôme (51 %)* et *152 (47 %)* validations partielles ;
 - o Un équilibre hommes/femmes (respectivement 51 % et 49 %);
 - Des candidats nettement plus âgés que l'ensemble des auditeurs du Cnam (42,9 ans en moyenne contre 31,2 ans pour l'ensemble des auditeurs)
 - Avec 17 ans d'expérience professionnelle en moyenne après l'obtention de leur plus haut diplôme.

La particularité de l'offre du Cnam est de proposer des modalités pédagogiques différentes : des modules d'enseignement sans viser un cursus diplômant, des cursus bloqués pour l'alternance ou les parcours diplômant. C'est pourquoi, le Conservatoire distingue deux taux : celui de la présence et celui de la réussite aux examens. Ceux-ci sont calculés par module d'enseignement.

Les taux de **présence et de réussite aux examens**³ à l'issue des enseignements suivis au Cnam demeurent élevés⁴ : en moyenne, huit auditeurs sur dix se présentent aux examens (82 % en 2023-2024) et, parmi eux, neuf sur dix, en moyenne, les réussissent (86 %).

On observe un taux de présence aux examens des enseignements en FOAD, toujours plus faible que celui des enseignements dispensés en présentiel ou en hybride (en 2023-2024, respectivement 69 % vs 87 % et 85 %). Quant à la réussite, elle s'avère plus importante pour les enseignements dispensés en hybride que pour ceux dispensés en présentiels ou à distance (respectivement 90 %, 86 % et 67 %).

Après un recul assez marqué en 2019-2020 et 2020-2021 (années de pandémies), le volume de parchemins délivrés tend à augmenter pour s'établir à 17 600 en 2023-2024 ;

- Les trois-quarts (76 %) sont des diplômes nationaux, essentiellement des licences générales ou professionnelles (respectivement 56 % et 21 % de l'ensemble des diplômes nationaux). Arrivent bien après les Masters (13 %) et les titres ingénieurs (6 %);
- Un sur dix (10 %) correspond à un diplôme à finalité professionnelle et, parmi ces titres, une infime partie sont des certificats inscrits au registre spécifique (1 %);
- Enfin, 14 % sont des diplômes et certificats d'établissement : près de sept sur dix (68 %) sont des certificats d'établissement et 8 % sont des BAC+1/DSP.

³ La présence et la réussite aux examens sont estimées pour tous les enseignements où au moins un auditeur s'est présenté au moins à une des sessions d'examens. Pour la présence, il s'agit également des auditeurs qui ont présenté les travaux demandés en contrôle continu.

⁴ Les indicateurs de présence et réussite aux examens étant significativement plus faibles pour l'Institut national des techniques économiques et comptables (Cnam - INTEC), on calcule la présence et la réussite au Cnam sans cet Institut.

Tableau 1 : Les auditeurs du Cnam en 2023-2024 répartis selon le centre Cnam d'inscription administrative.

	Les inscrits											
2023-2024	Nombre d'auditeurs régionaux sans double compte ¹	Nombre d'auditeurs "entrants" ²	Part des auditeurs en FOD+HYB ³ (en %)	Rapport de masculinité ⁴	Âge moyen (en années)	Part d'auditeurs ayant le niveau BAC+3 et plus (en %)	Part d'auditeurs en emploi au moment de leur inscription (en %)	Part d'auditeurs actifs au moment de leur inscription ⁵ (en %)	Part d'auditeurs actifs à la recherche d'un emploi ⁶ (en %)	Part de l'alternan dans l'ensemble d inscrits (en %)		
Cnam Auvergne - Rhône-Alpes	2 009	81	33,9	123	28.2	47.6	71.7	75.3	4.8	6		
Cnam Bourgogne - Franche-Comté	1 825	0	13.9	92	24.0	28.0	83.4	85.1	2.0			
Cnam Bretagne	1 931	1 040	93.8	120	35.4	42.9	73.6	85.5	13.9			
Cnam Centre - Val de Loire	1 072	538	95,7	97	33,3	41.0	76.1	92.3	17.6	3:		
Cnam Grand Est	2 569	1 483	38,1	122	29,4	36,3	86,0	96.7	11.0			
Cnam Hauts de France	2 522	64	24,0	96			84.7	93.8				
Cnam Normandie	1 144	44		114		15,5	93,4	97.9				
Cnam Nouvelle Aquitaine	1 498	844	64.5	110			65.6					
Cnam Pays de la Loire	3 070	999	36,3	91				49.1				
Cnam Provence-Alpes-Côte d'Azur	939	563	43,5	181	32,0			99,0				
le de France	333	505	45,5	101	52,0	34,2	03,3	33,0	13,3	-		
Cnam Paris - Établissement public	20 155	10 298	70,2	108	32,5	51,5	53.5	66.5	19.6	9		
Cnam île de France	3 994	1 404	40.4	116	- ,-			, .	-7.			
Occitanie	3 334	1 404	40,4	110	32,0	24,3	75,0	80,4	8,0	40		
Cnam Occitanie	652	1	48.9	123	29.8	46.6	81.0	96.3	15.9	61		
Cnam Midi-Pyrénées	851	90		165		-,,.	- 7.		-7.			
Sous-total Cnam France métropolitaine	44 231	90	55.5	110				77.6	- 7.			
Cnam Guadeloupe	175	0		37								
Cnam Martinique	275	0	52.7	79				82.1				
Cnam Mayotte	56	0		273		,-		- ,	-,-			
Cnam Nouvelle Calédonie	308	0	- ,	47		24.3	77.2		-71			
Cham La Réunion	287	539	100.0	55								
Cnam La Reunion Cnam Polynésie Française	119	0		54								
Sous-total Cnam Outre-Mer	1 220		63,9	59	,-			85,0				
Cnam Chine	279	0		697			0.0	03,0	S.O.	5.0		
Cnam Côte d'Ivoire	767	0		646			96.5	97,8				
Cham Liban	2 104	0		238	n.c.	0.0		55.8				
	893	0		238 78			20.3	55,8 41.7		S. S.		
Cnam Madagascar Cnam Maroc		0	/-		,-		- 77	,				
	207	0		283	31,3							
			35,8	223	27,2	23,6	44,9	58,4	23,1	S.(
Sous-total Cnam Etranger	4 250											
	4 250	•	54,0	115	31,2	41,1	64,8	76,0	14,7	31		

Tableau 2 : L'offre de formation nationale, les inscriptions pédagogiques et la présence/réussite aux examens selon le centre Cnam en 2023-2024.

	Nombre d'enseignements ouverts avec au moins un auditeur inscrit				Inscriptions		Présence et réussite aux examens ²		
2023-2024	Présentiel	FOAD	Hybride	FOAD planifiée ¹	Nombre d'inscriptions pédagogiques	Part des inscriptions FOAD+HYB (en %)	Nombre d'inscriptions UE/US ³	Taux de présence aux examens ⁴ (en %)	Taux de réussite aux examens ⁵ (en %)
Cnam Auvergne - Rhône-Alpes	385	8	26	0	14 045	3,5	14 045	80,9	88,5
Cnam Bourgogne - Franche-Comté	339	0	0	0	15 126	0,0	15 126	99,2	88,8
Cnam Bretagne	54	119	157	0	9 111	87,7	9 111	89,8	93,3
Cnam Centre - Val de Loire	226	65	93	1	6 026	31,6	6 026	93,3	87,9
Cnam Grand Est	605	109	46	0	20 895	19,0	20 933	89,2	90,5
Cnam Hauts de France	456	9	14	0	18 083	1,6	18 091	57,9	87,8
Cnam Normandie	415	4	9	0	10 686	1,3	10 686	98,4	83,0
Cnam Nouvelle Aquitaine	244	111	21	0	6 973	39,4	9 974	-	-
Cnam Pays de la Loire	513	93	32	0	23 884	10,6	23 289	88,8	90,3
Cnam Provence-Alpes-Côte d'Azur	205	34	20	0	5 402	21,6	5 402	91,0	87,6
Île de France									
Cnam Paris - Établissement public	1 780	549	288	49	104 692	52,7	69 579	67,9	84,6
Cnam Île de France	380	66	27	0	23 571	15,6	23 571	n.c.	n.c.
Occitanie									
Cnam Occitanie	220	0	1	0	4 770	0,2	4 770	96,5	93,4
Cnam Midi-Pyrénées	205	26	22	0	4 515	8,9	4 515	88,2	93,5
Sous-total Cnam France métropolitaine	6027	1193	756	50	267 779	29,8	235 118	81,3	88,2
Cnam Guadeloupe	44	0	0	0	331	0,0	331	n.c.	n.c.
Cnam Martinique	130	17	0	0	1 526	2,6	1 526	92,2	83,0
Cnam Mayotte	27	0	0	0	427	0	427	n.c.	n.c.
Cnam Nouvelle Calédonie	64	1	0	0	801	8,9	801	80,2	88,0
Cnam La Réunion	0	74	130	0	3 488	100,0	3 488	89,2	68,2
Cnam Polynésie Française	72	5	0	0	856	0,6	856	n.c.	n.c.
Sous-total Cnam Outre-Mer	337	97	130	0	7 429	48,5	7 429	88,8	73,8
Cnam Chine	64	0	0	0	3 142	0,0	3 142		n.c.
Cnam Côte d'Ivoire	82	49	0	0	3 686	17,7	3 686	85,9	63,8
Cnam Liban	268	0	0	0	13 486	0,0	13 483	89,8	72,0
Cnam Madagascar	0	0	0	0	*	0,0	s.o.	S.O.	s.o.
Cnam Maroc	72	0	0	0	1 021	0,0	1 021	n.c.	n.c.
Sous-total Cnam Etranger	486	49	0	0	21 335	3,1	21 332	89,1	70,5
Total Cnam	6 850	1 339	886	50	296 543	28,3	263 879	82.1	86,2

Sources : Entrepôt de données national SIAP (extraction du 02 juin 2025) - Traitements : DNF - OEC.

^{(1):} La formation à distance planifiée est déployable depuis 2022-2023. C'est une formation 100 % à distance avec des regroupements 100 % à distance.
(2): voir note n°4 de ce document.

⁽²⁾ voir note n' 4 de ce accument.

(3) : nombre d'inscriptions avec au moins un présent à l'examen, hors Cnam - INTEC.

(4) : nombre de présents rapporté au nombre d'inscrits. Indicateur calculé hors Cnam - INTEC. Les totaux pour les taux de présence sont calculés uniquement pour les complétudes supérieures à 40%.

(5) : nombre de reçus rapporté au nombre de présents. Indicateur calculé hors Cnam - INTEC. Les totaux pour les taux de réussite sont calculés uniquement pour les complétudes supérieures à 40%.

(*) : Les données du CCE Modagascar sont partiellement intégrées. Seules les inscriptions prises par les malgaches dans d'autres CCR-CCE sont comptabilisées.

^{(-):} Effectif trop faible pour établir une proportion.
"n.c." mis pour "non communiqué". Principalement en FI pour les cursus bloqués, les notes d'examen obtenues aux US ne sont pas renseignées.
"s.o." mis pour "sans objet".

Tableau 3: Répartition du nombre d'inscriptions par EPN en 2022-2023 ET 2023-2024.

	Nombre d'inscriptions en 2022-2023	Nombre d'inscriptions en 2023-2024	Répartition 2023-2024 (en %)	Croissance 2023-2024 /2022-2023 (en %)
CLE : Langues étrangères (CLE)	9 925	9 789	3,3	-1,4
EPN01 : Bâtiment et énergie	30 735	31 423	10,6	2,2
EPN02 : Ecole supérieure des géomètres et topographes (ESGT)	6 498	2 955	1,0	-54,5
EPN03 : Electroniques, électrotechnique, automatique et mesure (EEAM)	19 444	18 720	6,3	-3,7
EPN04 : Ingénierie mécanique et matériaux	14 283	13 167	4,4	-7,8
EPN05 : Informatique	36 555	34 310	11,6	-6,1
EPN06 : Mathématique et statistique	5 088	3 905	1,3	-23,3
EPN07 : Chimie Vivant Santé	7 905	10 307	3,5	30,4
EPN08 : Institut national des sciences et techniques de la mer (INTECHME	1 373	1 357	0,5	-1,2
EPN09 : Economie Finance Assurance Banque (EFAB)	11 690	11 683	3,9	-0,1
EPN10 : Comptabilité Contrôle Audit (CCA)	43 815	49 318	16,7	12,6
EPN11: Territoires	12 339	10 743	3,6	-12,9
EPN12 : Santé solidarité	5 321	5 935	2,0	11,5
EPN13 : Travail, Orientation, Formation, Social	11 242	11 892	4,0	5,8
EPN14 : Droit et immobilier	18 079	17 313	5,8	-4,2
EPN15 : Stratégies	42 030	41 183	13,9	-2,0
EPN16: Innovation	23 081	22 543	7,6	-2,3
Ensemble	299 403	296 543	100,0	-1,0

Sources : Entrepôt de données national SIAP (extraction du 18 avril 2025) - Traitements : DNF - OEC.

Tableau 4 : Présence et réussite aux examens en 2023-2024 (hors Cnam-INTEC)

	Taux de présence aux examens ¹ (en %)	Evolution taux de présence par rapport à l'année précédente (en pp)	Taux de réussite parmi les présents ² (en %)	Evolution taux de réussite par rapport à l'année précédente (en pp)
Présentiel	86,6	-1,9	86,2	-1,9
Distanciel	68,7	4,7	67,2	-16,4
Hybride	84,7	5,1	90,0	0,7
Ensemble	85,0	1,5	86,2	0,6

Sources : Entrepôt de données national SIAP (extraction du 02 juin 2025) - Traitements : DNF - OEC.

^{(1) :} nombre de présents rapporté au nombre d'inscrits. Indicateur calculé hors Cnam - INTEC etuniquement pour les complétudes supérieures à 40%.

^{(2) :} nombre de reçus rapporté au nombre de présents. Indicateur calculé hors Cnam - INTEC et uniquement pour les complétudes supérieures à 40%. "pp" pour point de pourcentage.

Tableau 5: Valorisation des parcours

Valorisation des acquis	2020	2021	2022	2023*	2024
Validation des acquis professionnels et personnels - VAPP*					
Nombre de candidats	509	471	385	265	448
Nombre de notifications de décision	553	495	393	270	496
Validation des acquis de l'expérience - VAE**					
Nombre de candidats	340	233	402	298	291
Nombre de notifications de décision	378	259	434	325	321
Validation des études supérieures - VES					
Nombre de candidats	1 702	1 523	2 034	2 019	1 891
Nombre de notifications de décision	1 717	1 550	2 058	2 038	2 000

Sources: Cnam - INTEC et DNF, Bases DIVA, DIVAP, VIATIC - Traitements: DNF - OEC.

^{(**):} La session des jurys de décembre 2021 a été reportée en janvier-février 2022, expliquant, partiellement, la forte augmentation des effectifs en 2022.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024 ^(p)
Diplômes nationaux	7 979	9 036	8 230	11 813	13 307	12 011
Titres à finalité professionnelle	1 657	2 107	2 442	2 072	1 848	1 476
Diplômes et certificats d'établissement	5 977	2 656	2 778	3 035	2 469	2 504
Ensemble des parchemins délivrés	15 613	13 799	13 450	16 920	17 624	15 991

Sources : Marques, CCR/CCE, service de la diplomation de la DNF, enquêtes OEC, EiCnam, DAP - Traitements : DNF - OEC.

^{(*):} Rupture de série statistique : jusqu'à l'année civile 2022, les jury de janvier de l'année civile suivante étaient comptabilisés pour l'année civile donnée. Les jury qui se sont tenus en janvier 2023 sont comptabilisés en 2022. En 2023, ne sont comptabilisés que les jury qui se sont tenus de février à décembre 2023 inclus.

⁽p) : Données provisoires.

Rapport réalisé par l'équipe de l'Observatoire des études et carrières Clément Mapella, Phanit Saing, Daniel Wang et Corinne Régnard

Édition de Juin 2025

Observatoire des études et carrières

Pôle ingénierie et développement de projets FTLV
Direction nationale des formations
292, rue Saint Martin
75141 Paris cedex 03
Case courrier 4DNF01 - Accès 10, 1er étage
oec@lecnam.net